

276

P  NP 

DM11

Projet de parc éolien Massif du Sud

6211-24-023

Montréal, le 11 janvier 2011,

A : Mme Anne Lyne Boutin,

Objet : Opinion sur Projet de parc éolien au Massif du sud.

A qui de droit,

Je crois bien que c'est au printemps 2007 qu'un représentant d'Énergex m'a appris qu'il y avait de grandes possibilités que près de 100 éoliennes, soient construites en arrière de mes terres et qu'ils proposaient aux 17 propriétaires de terrain privé de Buckland, St Magloire et St Luc d'en placer chez eux, dont une chez moi.

Laissez-moi d'abord vous dire que l'annonce de cette nouvelle m'a placé dans un drôle de dilemme et vous comprendrez pourquoi. L'achat de ces terres avait pour but unique le loisir ; soit air pur, la chasse, la pêche, les sports de quad et motoneige et le calme de l'endroit.

Pour la chasse j'avais aménagé des champs nourriciers pour les chevreuils. J'ai fait aménager ma forêt de façon à conserver la nourriture des orignaux et j'ai aussi fait des étangs pour qu'ils puissent s'y sentir confortable à l'abri des mouches et des grandes chaleurs. J'y ai aussi construit 8 caches et miradors, vous comprenez donc que les quelques dollars qu'ils pouvaient m'offrir ne pourraient jamais compenser pour la perte subie.

Toutefois comme je l'ai dit plus haut, ceci me plaçait dans un drôle de dilemme. Moi qui avais toujours critiqué ceux qui étaient pour tous les projets en autant que se ne soient pas fait dans leurs cours. Je fessais partis de ceux-là. C'est sûrement pour cette raison que j'ai été le dernier propriétaire privé à signer le contrat avec Énergie St-Laurent.

Les raisons pour les quelles j'ai signé sont les suivantes;

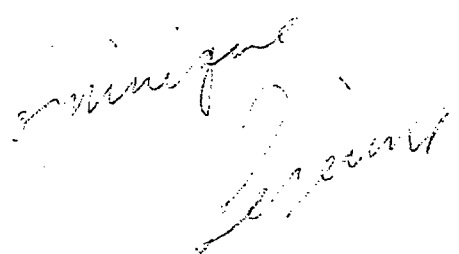
- 1- Je persiste à croire qu'il faut quelque fois sacrifier certaines choses pour le bien commun de la collectivité.
- 2- Le professionnalisme dont a fait preuve Énergie St-Laurent afin de minimiser les impacts.
- 3- L'énergie propre, qui je crois dépasse de loin tous autres systèmes mis à part le système solaire.
- 4- Ma paroisse natale qui bénéficie de retombées économiques, ce qui peut certainement aider à garder le petit village ouvert quant on connaît le coût de certaines obligations gouvernementale en matière d'environnements et autre.
- 5- Les revenus générés aux propriétaires fonciers.
- 6- La création d'emploi avec la venue des éoliennes.
- 7- La contribution que nous apportons à l'étude et nouvelles découvertes de l'énergie propre.

- 8- La proximité du système qui pourrait permettre aux concitoyens d'avoir peut-être de l'électricité même si un bris survenait à la baie James par exemple.
- 9- On trouve souvent comme argument que l'éolienne détruit la beauté naturelle de nos paysages et détruit la végétation qui nous aide à avoir de l'oxygène de meilleure qualité. C'est vrai, mais tout projet y compris les centres de ski en détruit aussi. Je suis en admiration, ainsi que mes invités, de voir les pistes de ski du Mont-St-Anne qui se trouve à 70 kilomètres de mon chalet. Je crois que beaucoup de gens vont admirer ces grands «vire-volants», après tout, autrefois plusieurs enfants demandaient à leur parents d'en fabriquer et nous les mettions à la vue et en plein vent afin que nos amis les admirent.

Pour toutes ses raisons je suis fier d'avoir contribué par ma signature à la permission d'installer une éolienne sur ma propriété.

Bien à vous,

Dominique Lejeune

A handwritten signature in cursive script, appearing to read "Dominique Lejeune". The signature is written in dark ink and is positioned to the right of the printed name.